



Remboursement de dette à un huissier

Par **dora974**, le **12/07/2012** à **15:28**

Bonjour,

Voilà , je suis fiché à la banque de france suite à un litige avec ma banque. Après le verdict du tribunal je rembourse un cabinet d'huissier par mensualité. Donc, j'aimerais beaucoup savoir si avec ce meme cabinet, si c'est possible de négocier une saisie de bien pour amortir ma dette et au cas ou ça pourrai etre une solution légal, je voudrai savoir si il y aura une expertise du bien saisi...

En attendant votre réponse, je vous remercie d'avance et je vous présente mes salutations les plus distinguées.

Par **amajuris**, le **12/07/2012** à **16:10**

bjr,

vous pouvez proposer une solution à l'huissier.

mais c'est votre créancier qui décide.

s'il accepte une saisie mobilière, il y aura vente des biens aux enchères donc nul besoin d'expertise car la valeur des biens sera celle du prix de vente.

cdt

Par **dora974**, le **13/07/2012** à **12:39**

bjr,

d' accord et bien merci a vous pour le renseignement ...